

# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/05/2019

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

21/05/2019

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..J./..

et publication du :

..J./..

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre mai, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme FAYOLLE Carole.

### Étaient présents :

Mme BOUTROUX Stéphanie, Mme FAYOLLE Carole, M. GENESTE Jean-Guy, M. MERCIER Jean-Louis, M. MOREAU Christian, Mme NEBOUT Roberte, M. POTHIER Fabrice, Mme TRIBOULET Véronique

### Procuration(s) :

Mme VILLENEUVE Odile donne pouvoir à Mme TRIBOULET Véronique, M. ROYER Franck donne pouvoir à Mme FAYOLLE Carole, M. BERCHEM Franck donne pouvoir à M. MOREAU Christian

### Étai(ent) absent(s) :

### Étai(ent) excusé(s) :

M. BERCHEM Franck, M. ROYER Franck, Mme VILLENEUVE Odile

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme TRIBOULET Véronique

**Numéro interne de l'acte : 2019/05/24/092**

**Objet : Modification Horaires**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que l'agent Amélie PACAUD travaille en mi-temps thérapeutique (uniquement les matins), sur ordre de la médecine du travail, en raison de son état de grossesse. Il a donc été nécessaire de revoir les horaires de certains agents afin de compenser les heures d'absence d'Amélie PACAUD.

Ainsi, Marie-Christine TIMM remplace les après-midi, les horaires de Sylvie GARRIVIER ont subi également des modifications pour pallier à tous changements et absences.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte les changements d'horaires proposé, et autorise Madame le Maire à les faire appliquer.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MAGNET

Le Maire,

